

■ **Colago Trading SA**, à Genève, négoce de valeurs mobilières, etc. (FOSC du 17.10.2001, p. 8102). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO, 86 et 88a ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Colago Trading SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur ni d'adresse et pas de liquidateur.

Journal no 1838 du 14.02.2002
(00351578 / CH-660.1.903.996-0)